



Grenoble Escalade  
Montagne Ski Alpinisme  
[www.gemsa.fr](http://www.gemsa.fr)

## ECOLE "ESCALADE SPORTIVE"

FICHE TECHNIQUE 2024

### Module «Grandes Voies Verdon»

Contact : [formation@gemsa.fr](mailto:formation@gemsa.fr)

#### 1. OBJET DU MODULE

Vous suivez le cycle "Progression Printemps" ou le stage « grandes voies de Mai » vous possédez déjà un bon niveau technique. Vous visez l'autonomie en milieu "rocher équipé", la descente en rappel, les manips en grandes voies. Le niveau d'entrée demandé est 5c minimum et motivé.

#### 2. SEANCES/LIEU /ÉQUIPEMENT

Les séances se déroulent sur site "falaise école de plusieurs longueurs".

L'objectif en fin de module est d'obtenir un niveau 5c/6a ou supérieur en escalade. Vous pourrez ensuite suivre le module école d'escalade Progression stage automne et progression automne.

Stage de 4 jours consécutifs d'escalade sur le site des gorges du Verdon du samedi 08 au Mardi 11 juin 2024.

**Matériel** individuel à apporter :

- Casque.
- Baudrier.
- Chaussons d'escalade.
- Matériel d'assurage, dégaines, mousquetons, sangles.
- Corde.

#### 3. INSCRIPTIONS/TARIF

**Inscriptions et renseignements :**

[formation@gemsa.fr](mailto:formation@gemsa.fr) avant le 8 Mai 2024, pour les retardataires écrire l'@ courriel ci-dessus.

Il faut être adhérent GEMSA et avoir souscrit une assurance.

**Contribution** : 295 euros le stage de 4 jours, à payer à l'inscription (dont 95 € d'arrhes). Les arrhes, par définition, sont non-remboursables.

**Paiement :**

- Carte bancaire : [Lien paiement CB <ICI>](#)
- Virement : demandez le RIB, indiquez sur l'ordre de virement la référence du stage « **EDV08** »
- Chèque : les chèques sont à libeller à l'ordre de GEMSA, noter au dos la référence du stage « **EDV08** »

**En cas de désistement :**

1. Jusqu'à la date limite d'inscription figurant sur la fiche technique, le solde fera l'objet d'un avoir sur fourniture d'un certificat médical.
2. Après la date limite d'inscription, le solde n'est pas remboursable. Si un remplaçant effectue l'intégralité du stage, le solde fera l'objet d'un avoir.

Le solde est encaissable une semaine avant la date de début du stage.

**Transport/Hébergement :**

A charge des participants. Transport assuré par véhicules personnels. Frais partagés sur la base du tarif en vigueur à Gemsa. Hébergement gîte ou camping en sus.

**Effectif :**

- Le nombre de places est limité pour un module efficace.
- Le minimum étant de 5 et le maximum de 5 personnes.
- Inscrivez-vous au plus tôt.